Article écrit par Nadia BERRADA le 18 novembre 2020

Déplacement à plusieurs pour aller faire des courses

Peut-on accompagner un voisin au supermarché, pendant le confinement ?

Oui et non.

En cette période de confinement, la règle générale impose de rester chez soi, sauf dérogation, prévue par les textes et reprise dans l'attestation de déplacement.

Celle-ci prévoit entre autres, que vous pouvez apporter votre aide aux personnes vulnérables et précaires. Toutefois, être simple accompagnant est sujet à interprétation. Ainsi, dans l'hypothèse où un voisin vous demande, par confort, de le déposer au supermarché, car il ne dispose pas de véhicule, votre motif de sortie est discutable.

Il n'est donc pas question de refuser votre aide à une personne qui vous en fait la demande mais de savoir quelle case cocher dans une telle situation.

Aussi, si la case « Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants » ne peut correspondre, suggérez plutôt à cette personne de la véhiculer lorsque vous irez faire vos propres courses. En effet, même si vous ne faites pas partie du même domicile, vous pouvez tout à fait transporter d'autres personnes dans votre voiture.

Chacun de vous devra disposer d'une attestation de déplacement dérogatoire, où vous cocherez la case « *Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile* ».

À bord du véhicule, veillez à respecter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale. S'il n'est pas évident de respecter une distance d'un mètre entre chacun, essayez de profiter de tout l'espace du véhicule : un siège libre entre chaque occupant, une personne par rangée de siège, pas de proximité immédiate du conducteur, etc.

Dès lors que la règle distanciation ne peut être respectée, selon la taille du véhicule, le masque s'impose à tous. S'agissant d'un espace confiné, le masque permet éviter un risque de contamination entre vous. De plus, bien que les températures ne soient pas propices mais dans la mesure du possible, essayez d'aérer le véhicule, en ouvrant les fenêtres.

© Adobestock